



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Académie d'Amiens

Inspection académique
de l'Oise

Service EPS1

Réf : 005-2019/2020

Dossier suivi par
Valérie Le Bihan
Florence Harmand
CPD EPS

Téléphone: 03 44 06 45 02
Télécopie: 03 44 48 67 25

Mél :

Ce.Eps1.oise@ac-amiens.fr

Valerie.le-bihan@ac-amiens.fr

Florence.harmand@ac-amiens.fr

22 avenue Victor Hugo
60 025 Beauvais cedex

Horaires d'accueil du public et
d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à
17h30

Beauvais, le 5 novembre 2019

L'Inspectrice d'académie DASEN de l'Oise

A

Mesdames et Messieurs les Enseignants de
cycles 2 et 3
S/C de Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'école

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale (pour information)

Objet : Opération « Foot à l'école » saison 2019/2020

Réf :

- Convention nationale Ministère de l'Education nationale/Ministère des sports/Fédération française de football/UNSS/USEP du 28 mai 2018
- Convention départementale DSDEN de l'Oise/District Oise football/USEP 60 du 16 février 2015
- Socle commun de de connaissances, de compétences et de culture (2015)
- Programmes de l'école primaire de novembre 2015 et juillet 2018

Après le renouvellement de la convention cadre avec la fédération française de football (FFF) le 28 mai 2018 et dans la perspective du championnat d'Europe 2020, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse développe son partenariat avec la Fédération Française de Football (FFF) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) pour mener à bien plusieurs actions durant l'année scolaire 2019-2020 et encourager la pratique sportive chez les jeunes.

Ce dispositif a pour nom : « **FOOT A L'ECOLE** » et a pour objectifs :

- de développer des apprentissages moteurs et cognitifs liés à l'activité football et/ou futsal.
- de développer des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- et de mettre en avant les valeurs citoyennes et les rôles sociaux en lien avec la pratique sportive

L'opération « FOOT A L'ECOLE » vise à récompenser des projets de classes de cycle 2 et de cycle 3 ayant participé (ou allant participer) à un cycle football et/ou futsal sur le temps d'enseignement obligatoire lors de l'année scolaire 2019-2020.

Les enseignants inscrits dans ce dispositif pourront éventuellement bénéficier :

- d'animations pédagogiques,
- de dotations en matériel (sous forme de prêts),
- d'outils pédagogiques (via le site internet notamment)

Pour mener à bien un module, un livret « foot à l'école » émanant de la commission mixte Foot à l'école est téléchargeable sur le site de la DSDEN de l'Oise.

2/2

Le projet se décline en 2 axes :

- Projet sportif : Réalisation d'un cycle de football ou futsal d'au moins 6 séances et participation à un rassemblement de fin de cycle ou de fin d'année (rencontre locale, de circonscription, départementale...);
- Projet culturel : Réalisation d'une production artistique en lien avec le thème : « FOOT D'EUROPE ». Dans le contexte du championnat d'Europe 2020 organisé dans une douzaine de pays sur le continent européen, il s'agira de montrer comment peuvent s'exprimer des échanges interculturels à travers la pratique du football et plus précisément 3 rôles sociaux : joueur/joueuse, arbitre, supporter. La classe peut s'engager dans ce concours culturel en choisissant un format de production à réaliser :
 - Soit la création d'une production dite « statique » (une ou des photo(s))
 - Soit la création d'une production dite « dynamique » (vidéo)

Les inscriptions via le site <http://footalecole.fff.fr> sont d'ores et déjà ouvertes et se clôtureront le 11 mai 2020. Il est recommandé de doubler cette inscription d'une information à destination de l'inspecteur de la circonscription dont vous dépendez, du service EPS1 à la DSDEN de l'Oise (eps1-ia60@ac-amiens.fr) et de notre partenaire local au DOF (CDFA@OISE.fff.fr)

Les productions seront soumises à un jury départemental composé de représentants de la DSDEN de l'Oise, de membres du DOF et de l'USEP 60 vers la fin du mois de mai.

Un jury national se réunira début juin.

Chaque école ayant participé au double volet (sportif et culturel) recevra un kit de communication FFF.

Des récompenses sont prévues pour les lauréats nationaux. Leurs teneurs ainsi que les critères de validation des productions plastiques sont précisés dans la version intégrale du règlement du concours « Foot à l'école session 2019/2020 » sur les sites des trois signataires ci-dessus mentionnés.

Pour cette opération, une autorisation du droit à l'image pour les élèves (Autorisation parentale de prise de vues d'un mineur et d'utilisation des images le représentant) sera requise.

Je ne doute pas que vous saurez vous saisir de ce projet qui permet d'aider nos élèves à construire des compétences disciplinaires et transversales et de vivre en actes les valeurs du sport et celles de la République.

Les conseillers pédagogiques chargés de l'EPS ainsi que nos partenaires cités se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.



Emmanuelle COMPAGNON
Inspectrice d'académie - DASEN